



ÉDITION FÉVRIER

## MOT DU PRÉSIDENT



Cher.es collègues

Le mois de février, avec ses 29 jours, peut paraître long pour vous. Les prochaines vacances n'arriveront pas sous peu, les Medgames sont déjà loin derrière nous, la période d'entrevue CaRMS s'est terminée le 10 février dernier... Il s'agit d'une période où il est important de prendre soin de soi et de notre bien-être. N'oubliez pas de prendre du temps pour vous. Plusieurs activités de la FMEQ et de vos associations locales sont en cours, je vous encourage fortement à y participer!

De notre côté, nos activités reprennent graduellement leur cours après une pause en janvier. Le thème du bien-être est d'ailleurs bien présent. Vous avez sûrement vu passer l'invitation à répondre à notre sondage Bien-être. Je tiens à vous remercier de votre participation. Ces données nous seront très utiles pour militer en votre faveur dans nos différentes interventions. Certaines questions étaient probablement difficiles à répondre pour certains d'entre vous et c'est avec grande humilité que nous avons reçu vos réponses. Nous travaillerons d'arrache-pied à améliorer les conditions et l'encadrement des étudiants en médecine du Québec.

D'autres parts, le mois du Bien-être, en collaboration avec nos homologues canadiens, la Canadian Federation of Medical Students (CFMS), est en cours. Il n'est pas trop tard pour y participer! De nombreux prix à gagner sont disponibles.

Dans un autre registre, les mémoires pour notre Journée d'Action Politique vont bon train. Pour rappel, les deux sujets sur lesquels vos collègues travaillent sont l'augmentation du panier de service au sein de l'assurance maladie universelle et la valorisation de la médecine en région. Pour ce dernier, un sondage circule présentement pour obtenir davantage d'informations auprès des étudiants. N'hésitez pas à participer, vos réponses donneront du poids à nos revendications auprès du gouvernement provincial!

L'aide médicale à mourir et l'élargissement de la loi encadrant l'AMM ont suscité beaucoup d'attention dans les dernières semaines. La FMEQ s'intéresse particulièrement à l'accompagnement qui est fait auprès des étudiants en médecine qui auront, dans un avenir rapproché, la responsabilité de dispenser cet acte. Un mémoire est en cours de rédaction et nous comptons bien sensibiliser le gouvernement qu'il faut un meilleur accompagnement auprès du corps médical.



## MOT DU PRÉSIDENT (suite)

Il est d'ailleurs déjà temps de penser à la prochaine équipe de la Fédération médicale étudiante du Québec. Les élections de la présidence sont déclenchées depuis le 20 janvier. La date limite pour déposer une candidature est le 28 février. Les élections se dérouleront le 14 mars prochain à l'occasion d'un congrès extraordinaire dédié à ce point, juste avant notre 4e conseil général qui se déroulera la journée même à Sherbrooke.

Comme à mon habitude, je vous présente les dossiers à surveiller dans les prochaines semaines:

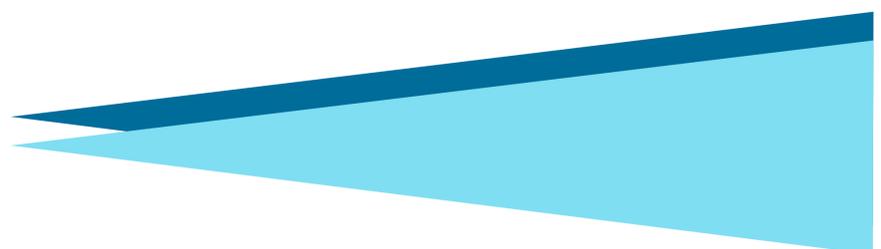
- Sondage bien-être
- Mois du Bien-être et Tournée Bien-être
- Le jumelage du premier tour à la résidence
- Consultations publiques sur l'Aide médicale à mourir
- L'aide médical à mourir
- Adoption du projet de loi 43

En terminant, j'aimerais souhaiter le meilleur des succès à mes collègues externes senior qui recevront leur jumelage le 3 mars prochain à midi. Vous avez travaillé très forts pour le résultat qui sortira cette journée et je vous en félicite. N'oubliez pas de bien vous entourer que ce soit pour célébrer ou pour encaisser une nouvelle moins positive. En tout cas, la FMEQ et vos associations locales sont là pour vous soutenir.

**Maxime Morin-Lavoie**

Président

president@fmeq.ca



## VOTRE ÉQUIPE 2019-2020

### CONSEIL EXÉCUTIF

Président : Maxime Morin-Lavoie (UMontréal - Campus Mauricie)

Vice-présidente : Roxanne St-Pierre Alain (USherbrooke - Campus Saguenay)

Secrétaire générale : Camille Lebel (UMontréal)

Délégué aux affaires politiques : Guillaume Roy (UMontréal)

Délégué aux affaires pédagogiques : Maxim Bastarache (UMcGill)

Déléguée au bien-être : Gabrielle Vandal-Gélinas (ULaval)

Délégué aux finances et aux ressources humaines : Samuel Leblanc (USherbrooke - Campus Moncton)

Déléguée aux services et aux partenaires : Marie-Pier Joncas (UMcGill)

Déléguée aux affaires internes : Émilie Parent (USherbrooke - Campus Saguenay)

Déléguée aux affaires externes : Hanene Mankour (ULaval)

Déléguée aux affaires internationales : Imane Benaskeur (UMontréal)

Délégué aux communications : Jimmy Chau (ULaval)

Adjointe à l'exécutif : Mme Francine Auger



### CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Udem) Sébastien Pelletier

(Udem) Pham Quoc Viêt

(Udem) Hamza Ouazani

(UdeS) Bo Yi Dou

Istok Menkovic (USherb)

Alexandre Morin (USherb)

Charlotte Lemieux-Bourque (ULaval)

Justine Renaud (McGill)

# MESSAGE DE VOTRE DÉLÉGUÉE AU BIEN-ÊTRE

La fin de janvier et le début de février ont été des semaines très occupées en matière de bien-être à la FMEQ. Nous profitons de cette infolettre pour faire le topo de ce qui a été fait en matière de bien-être depuis le début de l'année 2020:

- **Sondage FMEQ** : Vous avez été presque 500 à répondre au sondage bien-être de la FMEQ. Merci à tous d'avoir pris le temps de répondre aux questions, c'est très apprécié pour déterminer l'impact des études en médecine sur le bien-être des étudiants et pour trouver des solutions pour améliorer notre qualité de vie.
- **Mois du bien-être FMEQ/CFMS** : le mois du bien-être se termine aujourd'hui! Félicitations à tous ceux qui y ont participé, en espérant vous revoir participer l'année prochaine. Les gagnants recevront leurs prix sous peu.
- **Tournée bien-être** : La tournée aura eu lieu dans presque tous les campus membres de la FMEQ. Cela aura été une occasion pour plusieurs de connecter, réfléchir au bien-être et de savourer quelques gâteries!

Si vous avez des idées de projets ou des suggestions bien-être, n'hésitez pas à me contacter à [bienetre@fmeq.ca](mailto:bienetre@fmeq.ca) . Il me fera plaisir de jaser avec vous!



**CFMS**

En association avec



## **National Wellness Challenge 2020**

**January 20 - February 16, 2020**



**Gabrielle Vandal-Gélinas**  
Bien-être

# ► CAPSULE BIEN-ÊTRE

À chaque 7e du mois, la FMEQ publiera une capsule bien-être sur sa page Facebook. Cette capsule vise à fournir des renseignements et des trucs pour améliorer votre journée!

Pour souligner la journée Bell Cause pour la Cause, le thème de la publication bien-être du mois de février est la santé mentale. Il s'agit d'un thème très vaste pour lequel nous aurions pu dédier de multiples pages de texte! Dans la publication, vous trouverez alors seulement quelques informations intéressantes.

## selon l'OMS :

on compte annuellement 800 000 suicides dans le monde chez les adolescents, le suicide est la 3<sup>e</sup> cause de mortalité

**attention:** les troubles de santé mentale et le suicide sont des phénomènes corrélés, mais peuvent exister de façon indépendante



# SANTÉ MENTALE

publication mensuelle de bien être -  
février 2020

c'est **20%** des Québécois qui souffriront à un moment dans leur vie de problématiques liées à la santé mentale.

## FACTEURS DE RISQUE

plusieurs facteurs pourraient occasionner un plus grand risque de troubles de santé mentale:

- **hérédité**
- **biologie** (stress prolongé, consommation de substance)
- **traits de personnalité** (estime de soi, capacité d'adaptation)
- **maladies physiques**
- **stress environnementaux** (familial, social, professionnel, finance)

les troubles de santé mentale sont décrits dans le DSM-V (dont les troubles anxieux, troubles de l'humeur, troubles de personnalité), mais **un**

**diagnostic est toujours posé avec le jugement d'un professionnel de la santé.**

**BESOIN D'AIDE IMMÉDIATE ?  
INQUIËT(E) POUR UN PROCHE ?  
centre de prévention du suicide  
du Québec (1 866 277-3553)**



# IFMSA-QUÉBEC, C'EST QUOI?

IFMSA-Québec regroupe toutes les étudiantes et tous les étudiants en médecine de la province et s'active dans tous les campus médicaux du Québec. Nous visons à mobiliser les étudiantes et étudiants du Québec autour des enjeux sociaux, culturels et mondiaux de la santé. C'est aussi :

- 7 comités actifs sur les campus
- 8 Projets d'éducation par les paires
- Plus de 150 échanges internationaux offerts aux étudiants

Pour plus de détails sur l'organisation, visitez : [www.ifmsa.qc.ca](http://www.ifmsa.qc.ca)  
Voici les récentes activités d'IFMSA-Québec.

---

## PÉTITION POUR LE VERDISSEMENT URBAIN

Joignez-vous à plus de 500 médecins, professionnel(le)s de la santé, étudiants en santé et citoyen(ne)s qui demandent un investissement récurrent et soutenu dans le verdissement urbain. Signez la pétition lancée par l'Association Québécoise des Médecins pour l'Environnement et contribuez à défendre notre santé! Voici le lien.

---

## SUB-REGIONAL TRAINING: WOMEN'S HEALTH LEADERS

Tu as toujours voulu t'impliquer dans ta communauté et discuter d'enjeux qui ressortent du contexte médical usuel? Tu t'intéresses non seulement aux côtés théoriques et cliniques de la médecine, mais aussi à la façon dont tu peux jumeler ces connaissances à la société et aux enjeux actuels de santé? Le Sub-Regional Training 2020 est fait pour toi!

Le SRT2020 est l'événement de formation de l'année d'IFMSA-Québec. Il attire autant d'étudiants en médecine québécois qu'internationaux, en créant une plateforme pour ces leaders de partout à travers le monde. Cette année, l'événement se concentre sur des facettes primordiales et d'actualité des enjeux de santé, soit les droits humains et les soins de santé en danger et la santé des femmes, tout en mettant l'accent sur le développement des compétences de futurs leaders, telles que le leadership, l'advocacy et la communication. Les formateurs qualifiés provenant de quatre différents continents cumulent des centaines d'heures d'expérience et sauront te transmettre leurs passions.

Ne manque surtout pas la 8e édition de cet événement annuel unique en son genre qui saura te faire développer tes connaissances et tes qualités tout en ravivant tes passions pour la santé publique et mondiale. Inscris-toi vite, les places sont limitées!

THÈME : Leaders en santé des femmes

QUAND : 20 au 22 mars 2020

OÙ : Ville de Sherbrooke

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 19 février 2020, 23h59

Pour s'inscrire, il faut remplir le formulaire suivant : <http://bit.ly/39hFlis>

Pour plus d'information, rejoins l'événement :

<https://www.facebook.com/events/870345153402095/>

Ou consulte: [https://issuu.com/kianalebel/docs/invitation\\_package\\_srt2020](https://issuu.com/kianalebel/docs/invitation_package_srt2020)



## PRISES DE POSITION D'IFMSA-QUÉBEC

Aimeriez-vous être impliqué-e-s dans des projets d'IFMSA-Québec ayant un impact réel sur la santé de nos communautés? Vous sentez-vous prêts à relever le défi d'être des *advocate* de la santé? Aimez-vous travailler dans des équipes motivées? Ne cherchez pas plus loin! Vous êtes sur la bonne annonce! IFMSA-Québec a créé un comité d'advocacy plus tôt en Janvier et nous sommes à la recherche de membres pour mettre à jour les positions suivantes:

- Groupe de travail #1: Accès libre à la recherche
- Groupe de travail #2: Maladies non-transmissibles
- Groupe de travail #3: Commerce, médicaments et santé
- Groupe de travail #4: Changements climatiques
- Groupe de travail #5: Don d'organes

Écrivez à [vpe@ifmsa.qc.ca](mailto:vpe@ifmsa.qc.ca) pour vous joindre à des groupes de travail!

## JOIN THE ADVOCACY TEAM

### RECRUTEMENT POUR 5 GROUPES DE TRAVAIL:

1. ACCÈS LIBRE À LA RECHERCHE
2. MALADIES NON-TRANSMISSIBLES
3. COMMERCE, MÉDICAMENTS ET SANTÉ
4. CHANGEMENTS CLIMATIQUES
5. DON D'ORGANES



INTÉRESSÉ-E? CONTACTEZ  
[VPE@IFMSA.QC.CA](mailto:vpe@ifmsa.qc.ca)



---



## MÉMOIRE POUR LE SOMMET DU FRESQUE

Intéressé-e-s par les enjeux de la santé environnementale? Aimerez-vous participer au regroupement de toutes les associations étudiantes en santé du Québec pour une fin de semaine de brainstorming? Le sommet du FRESQue aura lieu de 14 et 15 mars 2020 et consiste en un événement visant à rédiger un mémoire collaboratif destiné à l'envoi au ministère de la santé. Le thème sera **La santé à l'heure des changements climatiques**. Les trois axes qui seront étudiés sont :

1. **Légiférer** pour limiter les impacts des changements climatiques sur la santé
2. **Sensibiliser** à la relation bidirectionnelle entre santé et environnement
3. **Réorganiser** les soins de santé pour en réduire l'empreinte écologique

Écrivez à [vpe@ifmsa.qc.ca](mailto:vpe@ifmsa.qc.ca) si vous aimeriez soumettre une proposition pour l'un des axes pour qu'elle soit publiée dans le mémoire finale.

FRESQUE

**Imane Benaskeur**  
Affaires internationales  
et communautaires

# ▶ LES NOMBREUX REBONDISSEMENTS DE L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

Êtes-vous confus par rapport aux modifications suggérées par rapport à l'aide médicale à mourir? Et bien, vous avez fort raison : dans les dernières semaines, le nombre de propositions et de reculs du gouvernement face à l'aide médicale à mourir ont été nombreux et nous laissent dans un flou sur ce qui adviendra des modifications que Québec compte apporter au processus actuellement en place.

La présente réflexion sur les critères entourant l'aide médicale à mourir fait suite à un jugement de la Cour supérieure du Québec rendu l'automne dernier. Dans l'affaire Truchon-Gladu, deux individus souffrant d'une maladie handicapante, mais non létale par elle-même, se sont battus devant la justice en affirmant que le critère de mort raisonnablement prévisible pour obtenir l'aide médicale à mourir brimait certains de leurs droits fondamentaux et était donc inconstitutionnelle. La Cour supérieure du Québec a donné raison aux deux plaignants, forçant ainsi les gouvernements provinciaux et fédéral à revoir leurs lois sur l'aide médicale à mourir.

Le 21 janvier dernier, le gouvernement du Québec annonçait donc sa décision de respecter le jugement et de ne pas aller en appel. Cela signifiait que le critère de mort raisonnablement prévisible ne serait plus présent dans la loi, sans pour autant que l'Assemblée nationale doive rouvrir la loi. En effet, ce critère deviendrait tout simplement inopérant en date du 12 mars suivant le jugement de la Cour supérieure. Cependant, en retirant de la loi le critère de mort raisonnablement prévisible, un grand éventail de maladies donnerait maintenant accès à l'aide médicale à mourir, entre autres les maladies psychiatriques.

Il n'en fallait pas moins pour créer une polémique au sein de la société québécoise. Tout d'abord, plusieurs ont dénoncé le manque de consultation sur le sujet. Comme la loi n'avait pas à être modifiée formellement, aucun débat n'a été prévu à l'Assemblée nationale. Seul le Collège des médecins aurait eu à rédiger un nouveau guide de pratique sur le sujet. De plus, le manque de consultation auprès des membres de la société civile en a fait réagir plus d'un. La ministre McCann a initialement proposé d'ajouter une journée unique de consultation publique, ce qui se serait montré insuffisant pour entendre tous ceux qui souhaitaient s'exprimer sur la question.

Face à toute la grogne populaire, la ministre de la santé a décidé de reculer sur sa décision initiale et de mettre « sur pause » l'élargissement de l'aide médicale à mourir aux personnes souffrant de maladie mentale. Mme McCann a également annoncé vouloir faire des consultations larges et approfondies avant de se positionner sur ce sujet épineux. Cependant, cette « pause » n'est pas très solide au niveau légal, considérant que le jugement de la Cour supérieure deviendra effectif le 12 mars prochain. C'est dans ce contexte que les oppositions ont demandé au gouvernement d'enchâsser dans la loi une interdiction de l'aide médicale à mourir pour les cas de maladies psychiatriques en attendant d'obtenir un consensus populationnel. À la place, le gouvernement a décidé de demander au Collège des médecins de surseoir la levée de l'interdiction pour les cas de maladie psychiatrique à partir du 12 mars prochain. Nous devons donc attendre les consultations pour avoir une meilleure idée de ce que le gouvernement compte proposer.

Avec la réouverture du débat sur l'aide médicale à mourir, plusieurs autres questions ont été soulevées. Entre autres, certains ont demandé que l'on explore la possibilité de permettre l'aide médicale à mourir pour les personnes inaptes. Par exemple, si un individu souffrant d'Alzheimer à un stade le rendant inapte à consentir développait un cancer incurable, celui-ci pourrait être éligible à l'aide médicale à mourir pour son cancer (et non pas pour sa maladie d'Alzheimer) s'il avait auparavant rempli les démarches pour y avoir accès. La question d'autoriser l'aide médicale à mourir aux mineurs matures est également de retour dans les discussions.

Une chose à surveiller sera également la volonté du gouvernement québécois d'arrimer sa loi à la loi fédérale. En effet, le Québec ayant développé sa législation sur l'aide médicale à mourir avant le gouvernement fédéral, les deux lois n'étaient pas parfaitement compatibles, d'autant plus que la loi fédérale était plus restrictive que sa contrepartie provinciale. Ces différences devraient être corrigées ou amoindries dans la prochaine mouture législative.

La FMEQ suit ce dossier pour vous. D'ailleurs, nous sommes présentement en train de rédiger un mémoire en lien avec l'exposition et l'apprentissage de l'aide médicale à mourir dans le curriculum médical. Suivez les activités de la FMEQ pour plus d'informations sur ce projet!

**Guillaume Roy**  
Affaires politiques

# JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

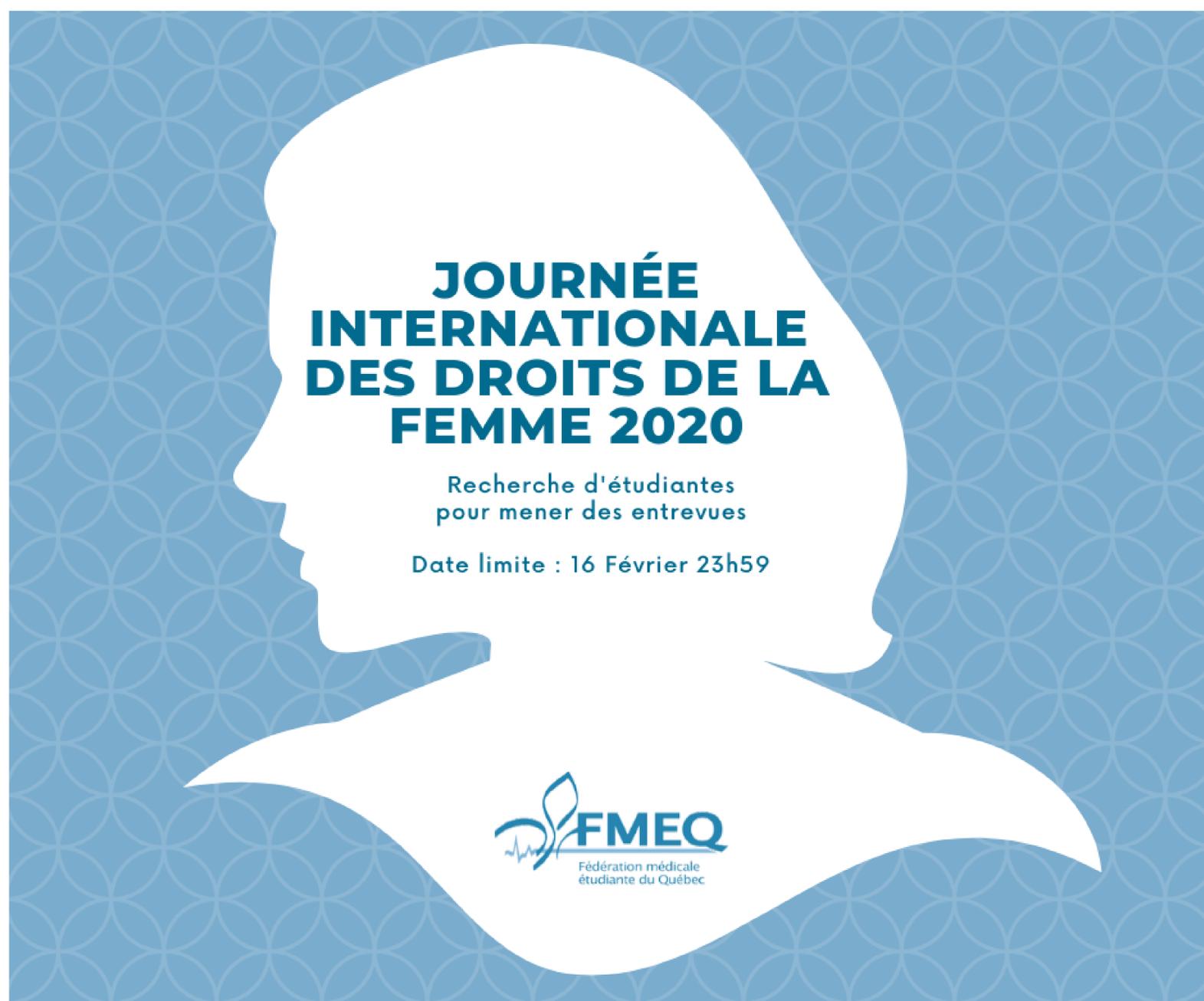
Cette année pour la journée internationale des droits de la Femme, la FMEQ conduira et publiera sur ses réseaux sociaux une série d'entrevues écrites afin de faire le portrait de plusieurs femmes inspirantes et passionnées en médecine à travers le Canada. Toutes les étudiantes sont invitées à poser leur candidature pour mener une des entrevues. Vous n'avez pas besoin d'avoir une expérience ou une implication quelconque, nous évaluerons les candidatures uniquement selon la motivation exprimée des étudiantes, ses disponibilités et en gardant un souci de diversité et de représentativité.

Aller jeter un coup d'oeil aux 12 femmes incroyables à interviewer :

<https://docs.google.com/document/d/18f5BJTh3rLPJap5Qv0vxBqHe7eJh0cYe0T3ZWoo3ImM/edit?usp=sharing>

Pour plus d'informations et pour appliquer :  
<https://forms.gle/DFqGvAUkFrNXkWxg7>

Date limite pour appliquer : 16 février 23:59 PM



**Hanene Mankour**  
Affaires externes

### Qu'est-ce que CanadaQBank?

CanadaQBank c'est une banque de plus de 4000 questions préparatoires au LMCC. En tant que membre de la FMEQ vous avez accès au CanadaQBank aussi longtemps que vous êtes étudiants en médecine. Le format des questions varie allant de questions à choix multiples jusqu'à des questions cliniques à réponse courte. Chaque question offre une réponse et une explication complète. L'ensemble des questions respectent les critères de création du Conseil médical du Canada. Vous avez accès aux banques de questions suivantes : « QBank for the MCCQE2 » et « QBank for the MCCQE1 » (CDM and MCQ).

Depuis quelques mois déjà, la FMEQ travaille fort dans l'objectif de vous obtenir un accès facilité aux CanadaQBanks. Nous sommes fiers de vous annoncer que vous aurez dorénavant accès aux QBanks via votre compte personnel, ce qui vous permettra de vous connecter sur leur application mobile. Toujours pratique lorsque vous êtes en déplacement!!

Il vous suffit simplement d'envoyer votre adresse courriel universitaire accompagnée d'une preuve étudiante sur laquelle il est écrit que vous êtes au préclinique ou à l'externat (carte d'hôpital, horaire, etc.). Vous pouvez acheminer le tout à notre déléguée aux services et partenaires à l'adresse courriel suivante : [services@fmeq.ca](mailto:services@fmeq.ca) Une fois le tout envoyé et conforme, un courriel vous sera ensuite envoyé d'ici environ 7 jours ouvrables par CanadaQBank afin que vous puissiez créer votre compte personnel.

Pour tout problème technique, nous vous invitons à contacter le support à la clientèle de CanadaQBank via leur site web: [www.canadaqbank.com/index.php](http://www.canadaqbank.com/index.php)

# CanadaQBank



# LE REER : À QUOI ÇA SERT?



Comme le REER est un régime enregistré d'épargne-retraite, son but est de créer une épargne, et donc des revenus, pour vos années de retraite. Vos cotisations REER peuvent être investies dans différents véhicules de placement : actions, obligations, fonds communs de placement. La retraite vous semble bien éloignée? Sachez que le REER a plusieurs autres avantages.

## Payez moins d'impôt

Avant tout, il vous procure des avantages fiscaux :

- / Vos cotisations vous donnent droit à une **déduction d'impôt**;
- / Les revenus générés par vos placements ne sont **pas imposables** tant que cet argent reste dans le REER.

Si vos revenus d'emploi sont modestes durant vos études, **cumulez vos déductions d'impôt REER** et faites-en la réclamation sur votre déclaration de revenus **après avoir débuté votre pratique**. Vos revenus seront alors plus importants et vous pourrez **diminuer votre taux d'imposition**.

## Le RAP (régime d'accès à la propriété)

Quand vous serez prêt à acheter votre première propriété, vous pourrez utiliser les sommes investies dans votre REER pour votre **mise de fond**. Le RAP vous permet de retirer **jusqu'à 25 000 \$** du REER et vous aurez ensuite **15 ans** pour le rembourser, sans intérêts ni pénalités.

## Le secret? Cotiser tôt!

Plus vous commencez à cotiser tôt, plus l'épargne accumulée sera intéressante.

Cotisation annuelle en fin d'année	Total des cotisations	Somme accumulée dans le REER à 65 ans*
2 000 \$, de l'âge de 20 ans à 34 ans	30 000 \$	283 413\$
10 000 \$, de l'âge de 20 ans à 34 ans	150 000 \$	1 417 064 \$
2 000 \$, de l'âge de 35 ans à 63 ans	60 000 \$	167 603 \$
10 000 \$, de l'âge de 35 ans à 64 ans	300 000 \$	838 017

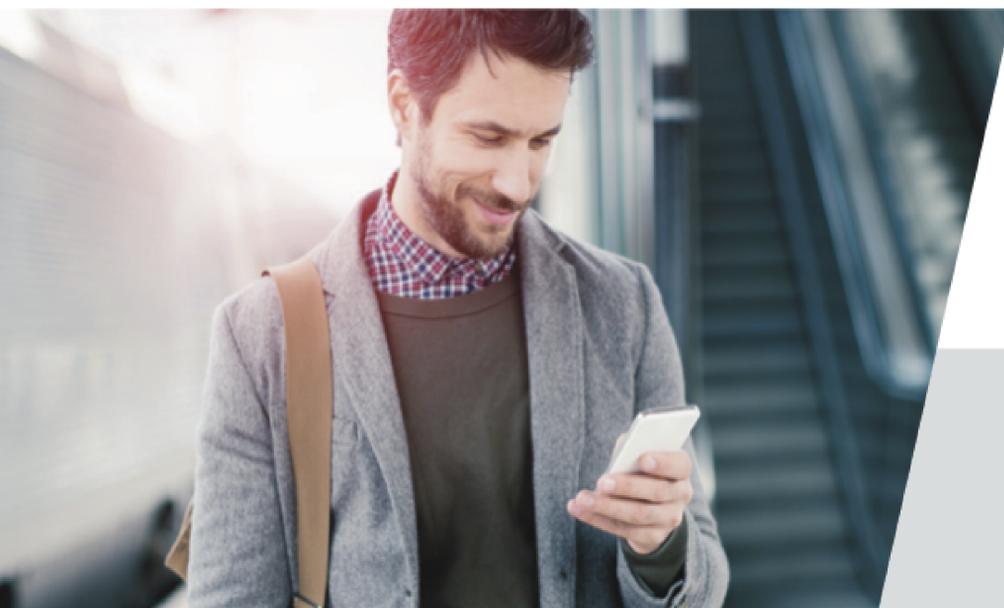
\* Rendement annuel de 6 %

## Les PPA (paiements préautorisés)

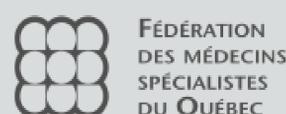
Même si vous avez peu d'argent à investir actuellement, ouvrez votre REER et planifiez des PPA avec la Financière. Commencez avec des montants modestes (25 \$ ou 50 \$ par mois) et voyez comment vous réagissez aux fluctuations des marchés. Vous pourrez augmenter le montant des PPA graduellement, au rythme de vos revenus.

**Vous voulez bâtir votre épargne et votre avenir avec confiance?** Parlez à votre conseiller de la Financière.

[fprofessionnels.com](http://fprofessionnels.com)



### NOTRE ACTIONNAIRE



### NOS PARTENAIRES



Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois, nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont basées sur notre analyse et interprétation de ces renseignements et ne devraient en aucun cas être considérés comme une recommandation. Veuillez consulter votre conseiller.

Financière des professionnels inc. détient la propriété exclusive de Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. et de Financière des professionnels – Gestion privée inc. Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. est un gestionnaire de portefeuille et un gestionnaire de fonds d'investissement qui gère les fonds de sa gamme de fonds et offre des services-conseils en planification financière. Financière des professionnels – Gestion privée inc. est un courtier en placement membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) qui offre des services de gestion de portefeuille.



D<sup>re</sup> Vanessa Bergeron  
Bas-Saint-Laurent

## Pratique en région

Opter pour une pratique médicale dans l'une des 12 régions SARROS, c'est s'épanouir dans un cadre humain et chaleureux. Pouvoir se surpasser avec autonomie et confiance, tout en prenant le temps de profiter de la vie.

SARROS.CA  EQUIPESARROS

**SARROS** | Soutien aux régions pour le recrutement d'omnipraticiens et de spécialistes



## Embarquez dans l'aventure Lussier Dale Parizeau!

Join in the Lussier Dale Parizeau adventure!

Grâce au partenariat entre la FMEQ et Lussier Dale Parizeau, profitez de prix avantageux pour vos assurances automobile et habitation.

Thanks to the partnership between the FMEQ and Lussier Dale Parizeau, take advantage of our competitive prices for your home and auto insurance.



 **Lussier Dale Parizeau**  
Cabinet de services financiers  
Financial Services Firm

**1 877 579-7036**

[LussierDaleParizeau.ca/fmeq](http://LussierDaleParizeau.ca/fmeq)



Fédération médicale  
étudiante du Québec